

Communiqué de presse

28 octobre 2025

Résultats de l'enquête d'octobre 2025 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi des prêts aux entreprises ont affiché un durcissement net léger et inattendu
- Les critères d'octroi sont restés inchangés pour les prêts au logement et se sont légèrement durcis pour les crédits à la consommation
- La demande de prêts aux entreprises a légèrement augmenté, mais reste faible dans l'ensemble
- La demande de prêts au logement a continué d'augmenter fortement

Selon l'enquête d'octobre 2025 sur la distribution du crédit bancaire, les banques ont fait état d'un léger durcissement net des critères d'octroi – les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – pour [les prêts ou les lignes de crédit aux entreprises](#) au troisième trimestre 2025 (pourcentage net de banques ressortant à 4 % ; graphique 1). Les banques ont déclaré des critères d'octroi inchangés pour les [prêts au logement accordés aux ménages](#) (pourcentage net de 0 %), et un léger durcissement net pour les [crédits à la consommation et les autres prêts aux ménages](#) (pourcentage net de 5 %). Pour les entreprises, le durcissement net observé au troisième trimestre fait suite à des critères d'octroi globalement inchangés au deuxième trimestre. Cette évolution était inattendue, les banques ayant anticipé, lors de la précédente campagne d'enquête, que les critères d'octroi de crédit resteraient inchangés. Les risques perçus pesant sur les perspectives économiques ont contribué au durcissement des critères d'octroi. Les banques ont également cité le niveau actuel élevé d'incertitude géopolitique et les risques liés au commerce comme étant des raisons expliquant la discrimination entre les secteurs ou les entreprises lors de l'octroi de nouveaux prêts, et plusieurs banques ont indiqué avoir intensifié leur suivi et leur analyse. Le léger assouplissement net des critères d'octroi des prêts au logement anticipé par les banques de la zone euro au deuxième trimestre 2025 ne s'est pas concrétisé, tandis que le durcissement des critères

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

d'octroi des crédits à la consommation a été globalement en ligne avec les anticipations. La perception des risques par les banques a été le principal facteur à l'origine du durcissement net pour les crédits à la consommation. Pour le quatrième trimestre 2025, les banques s'attendent à ce que les critères d'octroi restent globalement inchangés pour les prêts aux entreprises, se durcissent légèrement pour les prêts au logement et se durcissent de nouveau pour les crédits à la consommation.

Les [modalités et conditions générales des banques](#) – qui sont définies dans les contrats de prêt – sont restées globalement inchangées pour les prêts aux entreprises, tandis qu'elles se sont assouplies pour les prêts au logement et les crédits à la consommation.

Les banques ont fait état d'une augmentation nette de [la part des demandes de prêt rejetées dans toutes les catégories de prêts](#), avec une hausse nette plus prononcée des taux de refus pour les crédits à la consommation. L'augmentation nette a été plus importante qu'au trimestre précédent. Pour les prêts au logement, il s'agit de la première augmentation nette depuis le premier trimestre 2024.

Au troisième trimestre 2025, les banques de la zone euro ont fait état d'une légère augmentation nette de la [demande de prêts ou de lignes de crédit aux entreprises](#) (pourcentage net de 2 % ; graphique 2), qui est toutefois demeurée faible dans l'ensemble. Cela fait suite à un léger accroissement net de la demande de prêts au cours du trimestre précédent. Cette hausse a été plus faible que celle anticipée par les banques lors de la campagne d'enquête précédente. La demande de prêts a été soutenue par la baisse des taux débiteurs et par l'augmentation des besoins de financement pour le refinancement ou la restructuration de la dette, tandis que l'impact de l'investissement fixe, des stocks et du fonds de roulement a été neutre. Plusieurs banques ont évoqué un effet modérateur sur la demande de prêts de l'incertitude mondiale et des tensions commerciales qui y sont associées. La [demande de prêts au logement](#) a continué d'augmenter fortement en termes nets (pourcentage net de 28 %). L'amélioration des perspectives sur le marché de l'immobilier résidentiel et la baisse des taux débiteurs ont constitué les principaux déterminants de l'augmentation soutenue de la demande de prêts au logement. La [demande de crédits à la consommation et d'autres prêts aux ménages](#) est restée globalement inchangée (pourcentage net de 1 %), la baisse des taux d'intérêt et les autres facteurs qui soutiennent la demande ayant été contrebalancés par une confiance des consommateurs plus faible. Au quatrième trimestre 2025, les banques s'attendent à une demande de prêts des entreprises inchangée, à une nouvelle hausse nette de la demande de

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

prêts au logement, bien que plus modérée qu'au cours des trimestres précédents, et à une légère augmentation de la demande de crédits à la consommation.

L'accès des banques au financement de détail et au financement interbancaire est resté globalement inchangé au troisième trimestre 2025, s'assouplissant légèrement pour les marchés monétaires ainsi que pour les titrisations, et dans une plus large mesure pour les titres de créance. Au cours des trois prochains mois, les banques s'attendent à une légère amélioration de l'accès au financement de détail, à un léger durcissement pour les marchés monétaires et à un accès globalement inchangé pour les titres de créance et la titrisation.

La réduction du portefeuille d'actifs de la BCE relevant de la politique monétaire a eu un impact globalement neutre sur les conditions de financement de marché et les positions de liquidité des banques de la zone euro au cours des six derniers mois, tout en entraînant une nouvelle augmentation des avoirs des banques en obligations souveraines de la zone euro. L'impact sur les conditions du crédit est resté modéré, reflétant l'ajustement mesuré et prévisible du portefeuille de politique monétaire de la BCE. Les banques s'attendent à ce que l'impact reste globalement neutre au cours des six prochains mois.

Les banques de la zone euro ont indiqué que les ratios de prêts non performants (*non performing loan*, NPL) et d'autres indicateurs de la qualité du crédit ont exercé un léger effet de durcissement net sur leurs critères d'octroi des prêts aux entreprises. Toutefois, les critères d'octroi des prêts au logement et des crédits à la consommation n'ont pas été affectés. Les banques s'attendent à ce que les indicateurs de la qualité du crédit exercent un effet de durcissement plus marqué sur les critères d'octroi des prêts aux entreprises et des crédits à la consommation au quatrième trimestre 2025.

Les banques ont fait état d'un nouvel impact négatif des décisions de la BCE relatives aux taux d'intérêt directeurs sur leurs marges d'intérêt nettes au cours des six derniers mois, tandis que l'effet sur les volumes est devenu positif. Les banques s'attendent à des impacts similaires, mais moins importants, au cours des six prochains mois.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire a été mise en place par l'Eurosystème pour améliorer sa compréhension des comportements des banques de la zone euro en matière de prêt. Sauf indication contraire, les résultats présentés dans l'enquête d'octobre 2025 portent sur les évolutions observées au troisième trimestre 2025 et sur les changements attendus au quatrième trimestre 2025. La campagne d'octobre 2025 a été réalisée entre le 19 septembre et le 7 octobre 2025. Au total, 154 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

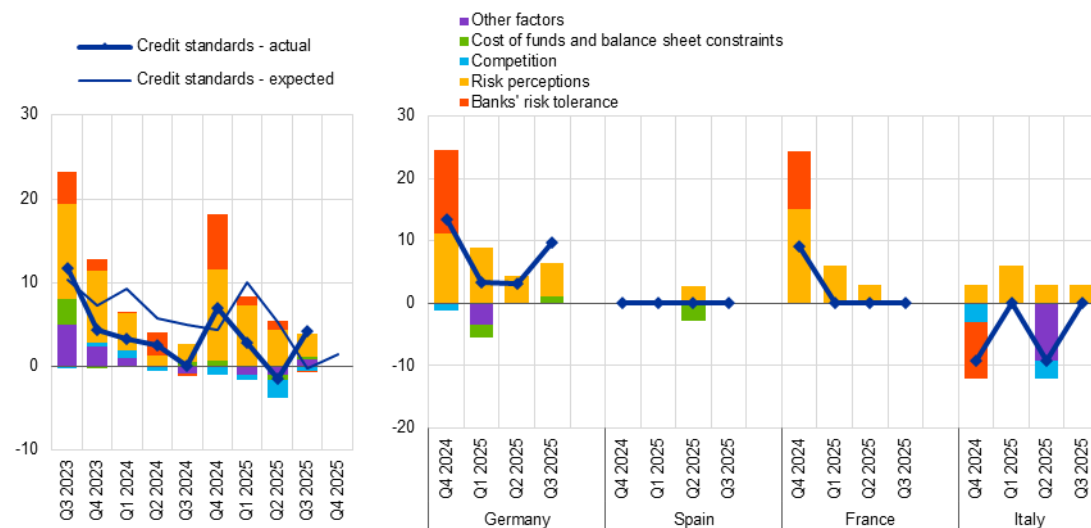
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Graphique 1

Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



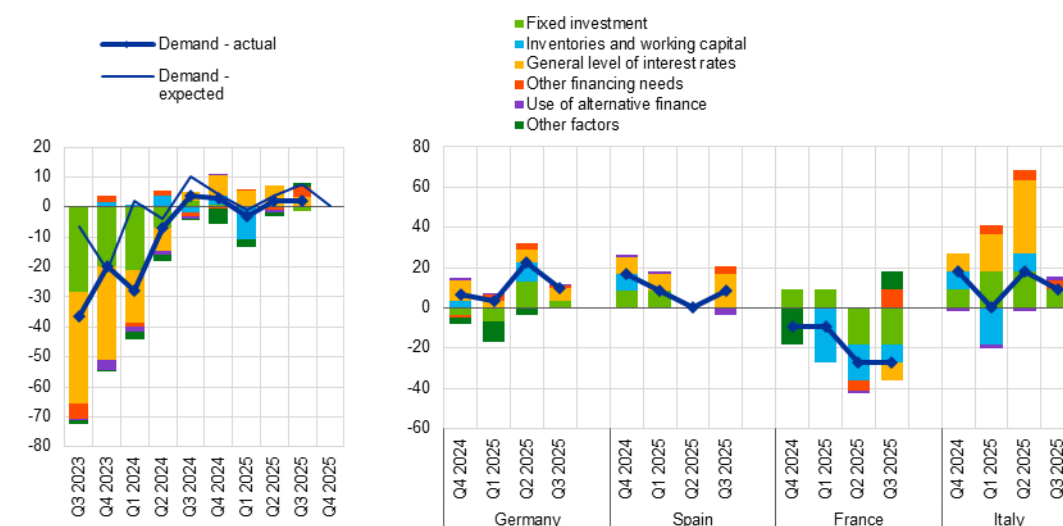
Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à une moyenne des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications des critères d'octroi. Les données se rapportent à la zone euro et aux quatre plus grands pays de la zone euro.

Graphique 2

Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme du pourcentage de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme du pourcentage de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à une moyenne des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications de la demande de prêts. Les données se rapportent à la [zone euro](#) et aux [quatre plus grands pays de la zone euro](#).

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [M. William Lelieveldt](#) (tél. : +49 170 227 9090).

Notes

- Un [rapport relatif à cette campagne d'enquête](#) est disponible sur le site Internet de la BCE, ainsi qu'une [copie du questionnaire](#), un [glossaire des termes](#) utilisés dans l'enquête et un [guide utilisateur](#), accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête.
- **Les séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du [portail de données de la BCE](#). Les [résultats nationaux](#), publiés par les différentes banques centrales nationales, peuvent être obtenus sur le site internet de la BCE.
- **Pour des informations plus détaillées** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Dimou (M.), Ferrante (L.) et Parle (C.), « [Joyeux anniversaire, BLS - 20 ans d'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro](#) », *Bulletin économique*, n° 7, BCE, 2023, et Huennekes (F.) et Köhler-Ulbrich (P.), « [Quelles informations l'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro fournit-elle sur les évolutions futures en matière de prêts ?](#) », *Bulletin économique*, n° 8, BCE, 2022.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France